

La gestion des sols, un grand défi pour les nouveaux agriculteurs à Cuba.

Par Ivet González.



L'agriculteur Liuber Ojeda montre le terrain dans lequel il obtient de l'engrais organique ou du compost dans le quartier Alamar, municipalité Havane de l'Est, de la capitale cubaine. Jorge Luis Baños/IPS

LA HAVANE, 8 août 2018 (IPS)- Les terres disponibles à l'heure actuelle à Cuba destinées à l'octroi en usufruit gratuit à des entrepreneurs agricoles sont souvent éloignées des lieux peuplés, des sources d'eaux et sans voies d'accès... En plus il s'agit des sols qui ont les niveaux plus bas de productivité.

Des spécialistes et usufruitaires de longue expérience interviewés par IPS signalent que le chemin pour mettre en

valeur ces terres c'est l'agroécologie jointe aux initiatives stimulantes des autorités concernées, parmi lesquelles on trouve les nouvelles lois publiées le mardi 7 concernant l'octroi de 472 000 hectares de terres en friche.

Il s'agit du Décret-Loi 358 avec ses ordonnances et du Décret 350 qui seront en vigueur en octobre après une longue attente depuis août 2017 quand des officiels du Ministère de l'Agriculture avaient avancé les détails des changements nécessaires pour faire face à la complexité de la continuité du programme initié en 2008.

Des sources officielles insistent sur le fait que lesdites mesures orientent l'augmentation de terres productives, à élargir les zones productives et éviter la mauvaise utilisation de cette ressource naturelle, facteur clé pour la sécurité alimentaire, ce qui a été identifié comme le plus faible du pays caribéen en ce qui concerne l'environnement.

« L'agroécologie recueille du savoir-faire pour que ces terres soient productives parce qu'on fait que les sols deviennent fertiles... mais cela exige des années » soutient l'agronome Fernando Funes Aguilar, chercheur et promoteur de longue date d'une agroécologie durable et organique.

C'est pour cette raison qu'il a qualifié de positif l'extension des délais d'affermage prévus dans les nouvelles lois pour la conservation des sols agricoles, dont le 70 % présente encore quelque facteur limitant la productivité.

Dès maintenant les usufruitaires pourront travailler la terre

durant 20 ans, avec des prorogations successives pour le même nombre d'années, tandis que les personnes juridiques les recevront pour un temps indéfini. Avant les délais étaient respectivement de 10 et 20 ans.

Parmi d'autres changements on élargit le nombre d'hectares à octroyer et l'aire pour la construction ou l'agrandissement de corps de ferme entre un et trois % du total de la parcelle, dans le but de répondre aux besoins des différentes activités agropastorales et du logement, ce qui a été approuvé depuis 2012.

Pourtant, Funes considère que d'une façon générale « on a besoin encore de plus d'ouverture et de stimulants pour que les usufruitaires puissent satisfaire les besoins de la population » et que plus de personnes se sentent attirées pour réaliser des investissements importants, solliciter des crédits et faire produire les terres moins fertiles.

Les dispositions prévoient plus de causes pour le retrait des terres à ceux qui en plus de pas respecter les normes, tels l'emploi de fonds illicites, le fait de ne pas respecter le régime de sécurité social ou que ce ne soient pas les usufruitaires qui administrent ni travaillent directement la parcelle, ou qu'ils aillent un comportement moral et social « contraire aux principes éthiques de notre société ».



Le producteur Maikel Nuñez obtient des plantes ornementales connues comme « patte d'éléphant » à la pépinière organique du Majagual, dans le quartier de Barbosa, municipalité de «La Lisa», l'un de ceux qui existent à la capital de Cuba : Jorge Luis Baños/IPS

A Cuba, entre 2008 et 2018 environ 2 102 454 hectares ont été octroyés à 244 851 personnes naturelles et juridiques à Cuba. On estime que les bénéficiaires les plus importants sont ceux de l'agriculture familiale étant donné que 241 604 des usufructuaires sont de personnes naturelles avec de petites fermes dont le 13% sont des femmes.

Une source spécialisée a expliqué à IPS que jusqu'aux débuts de

cet année le chiffre d'hectares et les usufruitaires réels était moins important à cause de l'annulation des contrats, chiffre qui d'habitude on ne publie pas, et surtout par abandon ou retrait des terrains par le non-respect des termes.

Dans la nouvelle étape on a identifié pour octroyer 472 000 hectares des 917 300 en friche du pays et c'est l'État le plus grand propriétaire.

La Direction des Sols et du Contrôle de la Terre de la branche agricole a dit en 2017 à la presse locale que, sauf des exceptions, les parcelles disponibles présentent des sols avec les deux niveaux les plus faibles de la productivité agricole, en plus d'autres contraintes tels que le ravitaillement d'eau, l'absence de voies d'accès, l'éloignement des communautés et l'invasion de mauvaises herbes.

Funes attend que « la nouvelle loi annoncée intéresse plus de producteurs et permette à beaucoup plus de producteurs de se sentir propriétaires de la terre ».

L'idée de l'appartenance et les garanties de propriété à long terme favorisera que plus de ces producteurs parient pour un usage durable du sol. Il a recommandé que « dans chaque endroit on devait faire un usage spécifique qu'on pourra définir depuis le début ou le faire varier en avançant ».

D'après son jugement l'agroécologie offre des guides pour obtenir des sous-produits qui améliorent la fertilité des sols, tels que les engrais verts, ou à partir du fumier du bétail ou de l'humus de lombrics.



P de Photo : Grâce à des nouvelles techniques de conservation ou de gestion des sols, des plantes comme le quimbo (*Abelmoschus esculentus*), qui est aussi connue comme « oca », poussent dans la ferme « 5 juillet » du quartier d'Alamar, à Cuba, dans la municipalité de la Habana del Este, de la capitale. Jorge Luis Baños/IPS

Funes a ajouté qu'on peut aussi utiliser des systèmes de sylvopastoralisme qui apportent au sol des nutriments et de polycultures, entre autres.

Il a recommandé le non usage de produits agrochimiques dans cette agriculture de conservation qui se propose d'éliminer le

labourage pour préserver les sols.

Pour être parmi les premiers bénéficiaires de 2008, le producteur Liubar Ojeda attendait avec anxiété la sortie des nouvelles lois pour renouveler l'usufruit de sa parcelle « 5 Juillet » de 0,22ha dans le quartier Alamar de la municipalité Habana del Este à la capitale.

ARTICLES ASSOCIES (IPS)

- Suelos de Cuba se degradan en espera de más productividad campesina
- Agricultura de conservación brota en los campos cubanos
- Deshielo con Estados Unidos pone a prueba agroecología cubana
- [Proyecto agroecológico cubano intenta impulsar innovación local](#)

Ojeda a raconté que quand les bulldozers ont sorti les décombres de l'endroit qu'on utilisait comme dépôt d'ordures « on a perdu aussi la peu de couche végétal qui avait dans le sol et ce qu'on a planté en premier ne poussait pas ». Les terrains avaient besoin d'une quantité si grande de nutriments que faire des engrais organiques sur place est devenue plus rentable que de les acheter.

Alors le producteur a identifié dans les engrais organiques une « opportunité de passer des affaires parce que personne dans la municipalité ne travaillait pas cette branche » et d'un autre côté « notre sol n'avait pas les conditions requises pour des cultures variées et d'autres productions ».

Avec son épouse et un travailleur, Ojeda obtient à l'année 300 tonnes de compost, 36 tonnes de humus de lombrics et de petites quantités de tubercules, des cultures maraîchères et de la viande de lapin.

Maintenant il est à l'attente de la certification internationale de son engrais écologique, Liufer, à base du thé de compost et du lixiviat de lombrics, qui est déjà dans le commerce local.

Rafael Nuñez, professeur à la retraite, travaille en usufruit depuis plus de 20 ans dans «El Majagual», sa pépinière écologique de 1,2 hectares sur des sols très peu productifs, entourés d'arbres et de fruitiers que l'on plante dans des pots et des sacs en plastique.

A Barbosa, un quartier placé dans la périphérie de la municipalité Playa, un producteur avec 9 travailleurs obtient tous les années 100 000 plantes ornementales ; 12 000 plants d'arbres fruitiers et 8 000 d'arbres (à bois) dans des pots avec des substrats élaborés sur place par eux-mêmes.

Il a assuré que « dans un grand groupe de paysans on peut réussir à créer les conditions pour produire à partir de la topographie du terrain et avec les ressources sur lesquelles on compte ».

L'un de ses enfants, Maykel a expliqué que 0,02 hectares sont destinées aujourd'hui à cultiver une plante ornementale originaire de Madagascar et typique des climats secs, la « patte d'éléphant » (*Pachypodium rosulatum*) qui jouit d'une grande demande parmi les clients.

Il y a une décennie le Décret-Loi 259 a réanimé l'usufruit dans

le pays socialiste, et c'est la première réforme du gouvernement de Raul Castro (2008-avril 2018).

Le Décret-Loi 300 en 2012 a élargie les facilités et il sera dérogé avec l'entrée en vigueur des dernières normes, déjà approuvées sous le mandat du président actuel, Miguel Diaz-Canel.

Edition : Estrella Gutierrez